





Bibliothèque Nationale du Québec

920
D249b-2

~~11815~~

Prière de ne rien écrire dans ce livre.

SCOLASTICAT ST-PIE X M. I. G.
2900, Chemin Ste-Catherine
MONTREAL 26, P. Q.

BIBLIOTHEQUE CANADIENNE



COLLECTION MONTCALM

Droits réservés. Canada 1926, Copyright U. S. A. 1926
par LIBRAIRIE BEAUCHEMIN, Limitée, Montréal

Nº 439 B

SOUVENIRS ET BIOGRAPHIES

L.-O. DAVID

MGR PAUL BRUCHÉSI

SUIVI DE

LE CURÉ LABELLE — L.-A. JETTÉ —
F.-A.-X. TRUDEL — THOMAS-J.-J. LORANGER —
RODRIGUE MASSON — J.-A. MOUSSEAU — L.-O. LORANGER



MONTRÉAL
LIBRAIRIE EAUCHEMIN, LIMITÉE
30, rue Saint-Gabriel

1926

FC
25
D39
N. 2
1926



Mgr PAUL BRUCHÉSI

ARCHEVÊQUE DE MONTRÉAL

(1919)

E

CRIRE une biographie un peu complète d'un évêque encore vivant n'est pas chose facile. C'est un travail délicat qui demande beaucoup de discrétion. Une louange exagérée d'un prélat qu'on veut honorer, serait déplacée, et une critique trop sévère de ses gestes ou de ses actes pourrait être dommageable au respect et à la confiance dont il convient qu'il jouisse auprès de ses ouailles. Ajoutons que, dans nombre de cas, les raisons d'agir d'un homme public, surtout d'un évêque, ne sont pas à divulguer, ni même faciles à discerner. Il convient donc, en parlant de lui, de se limiter aux généralités de sa vie et, pour tout dire, de se placer comme sur les sommets de sa carrière.

*
* *

Tout d'abord, je puis affirmer, sans craindre d'être contredit, que l'Histoire placera Mgr

Bruchési au premier rang parmi les évêques qui ont illustré le Canada, Montréal spécialement.

Mgr Lartigue, le premier évêque de Montréal, était sulpicien. Il avait cet esprit de discipline rigide, de ce dévouement sacerdotal profond qui distinguent le plus souvent les membres de cette vénérable communauté à laquelle Montréal doit tant. Homme de talent, à la tenue et à la parole sévères, de principes absolus, très soucieux de son devoir et des intérêts de l'Église, il inspirait surtout le respect.

Mgr Bourget, son successeur, formé à son école, n'était ni moins ferme, ni moins zélé dans l'exercice de ses hautes fonctions. Son visage empreint de douceur, de bonté, de sainteté, et où se reflétaient une piété ardente et une vertu transcendante, lui attira de tout temps la sympathie et l'admiration de tous. Montréal doit à sa charité et à son zèle apostolique les institutions les plus utiles, les plus bien-faisantes.

Mgr Fabre, qui succéda à Mgr Bourget, appartenait à l'une des familles les plus estimées de Montréal. Son père, Raymond Fabre, fut l'ami intime de Louis-Joseph Papineau, l'un des patriotes les plus dévoués de 1837. Son frère, Hector Fabre, était l'un des esprits les plus brillants de sa génération. L'une de ses sœurs épousa sir George-Etienne Cartier. Mgr Fabre

se fit spécialement remarquer par l'aménité de son caractère et par son dévouement à la jeunesse, par son urbanité et par sa parole facile et agréable.

Mgr Bruchési, le quatrième évêque de Montréal, et son deuxième archevêque, l'emporte, il me semble, sous plus d'un rapport, sur ses prédécesseurs. De fortes études classiques et théologiques ont développé, chez lui, les aptitudes naturelles et la mentalité de premier ordre qui le caractérisent. Elles ont donné à sa parole comme à ses écrits une clarté, une correction et une force incontestables. Ajoutons à cela que l'actuel archevêque de Montréal a beaucoup de clairvoyance et de savoir-faire, de condescendance et de charme dans ses relations sociales, qu'il possède un esprit avisé et fin, que son patriotisme est éclairé et sa charité très active. C'est plus qu'il n'en faut pour faire comprendre les raisons de la popularité et de l'estime dont il jouit.

Quelqu'un lui a dit un jour que, s'il avait jugé à propos d'embrasser la carrière du droit, il s'y serait distingué, qu'il aurait brillé dans le domaine politique et aurait eu une bonne chance de devenir premier ministre de la province de Québec. Cela l'amusa beaucoup, et il se contenta de dire en souriant qu'il était satisfait de son sort. On serait content à moins.

Le sens diplomatique, qu'il a dû hériter de ses ancêtres italiens, lui permet de tourner discrètement bien des difficultés, de régler bien des questions épineuses, de faire respecter les principes sans blesser les personnes. Pourtant, il ne manque pas de tempérament et il a dû, plus d'une fois, refouler le sang chaud qui l'anime. Une raison froide et une volonté énergique le rendent toujours, quand même, maître de ses paroles et de ses actes.

Il n'est pas grand de taille. Mais un corps droit, élégant, surmonté d'une jolie tête, des traits réguliers, une physionomie très expressive lui font un extérieur attrayant. Lorsque, revêtu des habits pontificaux, mître en tête et crosse en mains, il officie, il a toute la dignité qui convient. Dans les réunions sociales, il sait se rendre aimable. Sa conversation est sérieuse, instructive, piquante, enjouée même et assaisonnée de plaisanterie de bon aloi.

Ses sermons, ses discours et ses lettres pastorales dénotent un esprit solide, méthodique, une raison calme et une haute culture intellectuelle. Qu'il parle ou qu'il écrive, son langage est correct, concis, ferme, élégant et d'une grande clarté. Sa voix, bien timbrée, est agréable et met de l'onction dans sa parole ou dans son chant.

Appelé à parler presque tous les jours, il n'est

jamais pris au dépourvu. Toujours et partout, il exprime la pensée et le sentiment qui conviennent aux circonstances, à l'auditoire. La plupart du temps il improvise, il parle sous l'inspiration du moment, sans effort, sans énervement, toujours avec élégance et distinction.

Défenseur intrépide des principes de la religion et de la morale, il sait cependant les interpréter libéralement, charitablement. Il tient compte des exigences sociales et de la faiblesse humaine. Il n'aime pas à sévir, il aime mieux pardonner. Sa bonté envers certains hommes, qui lui avaient causé des ennuis sérieux, en fournit des exemples frappants. Je connais un cas où celui qui fut l'objet de ses faveurs eut de la peine à se les expliquer. Aussi, la libre-pensée finit-elle par faire place, chez cet homme, à un haut sentiment de respect pour une religion qui pouvait inspirer de pareils sentiments. Abandonné des amis nombreux que son esprit caustique avait charmés, il trouva chez Mgr Bruchési un dévouement amical qui le toucha profondément et l'amena à de salutaires réflexions.

Mgr Bruchési a 64 ans et on lui en donnerait à peine 40. Quarante années de sacerdoce, cinquante années d'études classiques, historiques et littéraires n'ont pas réussi à le vieillir. Il a conservé toute la fraîcheur physique et intellec-

tuelle de la jeunesse. Les griffes de la vieillesse n'ont pas encore osé l'égratigner ! C'est un exemple frappant de la solidité de la théorie de ces hygiénistes qui prétendent, qu'avec une bonne constitution et une vie réglée, fécondée par le travail, un homme peut conserver sa vitalité jusqu'à 80 ans au moins.

*
*
*

Depuis vingt siècles, l'épiscopat catholique a été la lumière du monde, le pilier de la civilisation et de l'ordre social. On trouve partout, dans tous les pays, des monuments attestant sa charité, son dévouement, aux œuvres sociales. Sans doute, il peut y avoir des exceptions. Les abus d'autorité sont de tous les temps et tout être humain est faillible et porté spécialement à abuser de son pouvoir. Mais existe-t-il un corps public, social ou religieux, qui ait donné au monde autant d'hommes vertueux et utiles, autant de bienfaiteurs de l'humanité, que l'épiscopat catholique ? Qui peut lire, sans émotion et sans admiration, l'histoire des Chrysostome, des Ambroise, des Athanase, des Basile, des Bossuet, des Fénelon, de tous ces grands évêques de France en particulier, qui ont tant fait pour l'honneur et le bonheur de leur patrie ?

L'épiscopat canadien n'a pas moins de mérite

et ses œuvres ne sont pas moins admirables. Nos évêques et nos prêtres méritent la confiance et la reconnaissance publiques. Bien qu'ils ne m'aient pas épargné, à une certaine époque, parce que j'avais voulu démontrer que leur intervention religieuse dans la politique mettait en danger leur prestige et leur autorité, l'aigreur que j'ai pu en éprouver ne m'a jamais empêché de leur rendre justice et de proclamer hautement que notre clergé a été et est encore le facteur le plus puissant de notre conservation morale et nationale.

Après les outrages dont nous avons été les victimes encore récemment, qui donc, parmi nous, n'a pas été heureux de lire dans des journaux comme *La Gazette* et *Le Star* que la population canadienne-française se distinguait par ses principes d'ordre, son respect de l'autorité, ses mœurs douces et paisibles, son dédain des théories malsaines et dangereuses qui envahissent le monde, et surtout qu'elle devait cela aux enseignements de son clergé? Rien de plus vrai!

On a pu dire avec raison que, sous certains rapports, nos gens sont moins avancés que leurs concitoyens d'origine anglo-saxonne, qu'ils n'ont pas reçu l'instruction qui leur aurait permis de figurer avantageusement dans le domaine industriel, commercial et agricole. Mais le clergé, après la conquête, a eu la bonne idée de

pourvoir à nos besoins les plus pressants en nous donnant des prêtres, des avocats, des médecins, ainsi que des hommes publics, qui, devant les tribunaux comme dans le Parlement, ont su faire triompher nos droits les plus sacrés. L'histoire ne pourra jamais trop reconnaître la grandeur des sacrifices que le clergé s'est imposés pour nous rendre ce service inappréciable. Mais autre temps, autres besoins ! Notre clergé s'en rend compte et il fait les plus louables efforts pour adapter son enseignement à nos nouveaux besoins, pour aider le gouvernement à faire sa part dans cette œuvre patriotique.

Mgr Bruchési donne l'exemple. Il favorise et active le mouvement destiné à améliorer dans nos collèges et nos couvents notre système d'instruction, à le moderniser sans amoindrir l'efficacité des études qui n'ont pas cessé d'être ce qu'il y a de mieux pour développer et enrichir l'esprit humain. Il ne faut jamais oublier en effet, que c'est à l'étude des classiques que nous devons les orateurs et les écrivains les plus éminents de notre monde politique, ecclésiastique et professionnel.

Les développements du commerce et de l'industrie, l'exploitation à outrance des sources de la richesse ont révolutionné le monde et rendu nécessaires les connaissances spéciales que donne, par exemple, l'enseignement technique.

Aux gouvernements incombe spécialement la tâche de procurer cet enseignement à notre population avec le concours de notre clergé. Ce concours on le trouve, chez Mgr Bruchési, toutes les fois qu'il s'agit de projets favorables aux intérêts religieux, moraux et patriotiques de notre population, et toujours de façon à respecter les sentiments de nos concitoyens d'origine anglo-saxonne et de religion différente. Les journaux anglais ont plus d'une fois rendu hommage à sa largeur de vues, à son esprit de conciliation, à son caractère sympathique.

Il est étonnant de voir comment, sans fatigue apparente, notre archevêque remplit les devoirs onéreux de sa charge et se prête à toutes les sollicitations pour le succès d'œuvres littéraires, scolaires et patriotiques. Son esprit perspicace, vif et droit, lui permet de travailler vite et sûrement, de voir promptement les côtés vrais ou faux d'une question.

Sa bienveillance est inépuisable. L'esprit ouvert à toutes les opinions, à toutes les suggestions qui peuvent l'aider à faire ce que les intérêts de la religion et de la société demandent, il écoute, se renseigne et se tient au courant de toutes les questions qui agitent la société et réclament l'attention et le soin de ceux qui la dirigent. Il sait s'entourer d'hommes capables,

de prêtres de talent, qui font honneur à sa maison archiépiscopale. Il se plaît d'ailleurs à susciter partout une noble émulation. Afin, par exemple, d'engager les jeunes prêtres de son diocèse à cultiver leurs aptitudes oratoires, à se nourrir de fortes études, il en invite quelques-uns, tous les ans, à venir prêcher dans sa cathédrale. C'est une excellente initiative qui ne peut que produire d'heureux résultats.

Il n'écoute pas uniquement le son des cloches de son palais, il prête l'oreille aux voix qui viennent du dehors. Il ne croit pas que l'exercice et le prestige de l'autorité dispensent un chef de raisonner et de discuter. Et cela lui permet le plus souvent de faire accepter ses vues, tout en tenant compte des opinions raisonnables des hommes de valeur. Il comprend qu'à notre époque, en dehors des dogmes et des croyances nécessaires, les hommes n'acceptent rien de prime abord et sans examen, qu'ils veulent être convaincus par des raisonnements et non pas conduits par la rigueur.

Dans l'ordre religieux comme dans l'ordre politique, de nos jours, le gouvernement des hommes devient de plus en plus difficile et demande de plus en plus de tact et de sagesse. Mais l'Église avec ses dogmes et sa discipline sera toujours mieux que personne en état de faire respecter son autorité et capable de résister aux

envahissements des théories malsaines et des doctrines fallacieuses. Faire aimer la religion, démontrer qu'elle seule pourra avant longtemps offrir aux peuples affolés la paix et le salut, devient de jour en jour plus nécessaire. Le monde entre dans une ère vraiment inquiétante de bouleversements et d'anarchie. Au milieu des tempêtes et des ténèbres, il tournera de plus en plus, je le crois, ses regards vers cette lumière du Vatican qui guide la barque de saint Pierre. Et l'Église continuera à remplir sa glorieuse mission en rappelant les principes d'ordre, de paix et de charité aux riches comme aux pauvres, en enseignant leurs devoirs aux grands comme aux petits, en mettant un frein aux passions, aux appétits et aux ambitions des uns et des autres. La faire aimer et respecter, la rendre populaire, démontrer que, tout en restant inébranlable sur le roc des principes fondamentaux de la religion et de la société, elle n'est pas hostile aux progrès, aux réformes raisonnables, aux conquêtes de la liberté bien comprise, voilà l'œuvre qui s'impose de plus en plus aux penseurs chrétiens. C'est l'orientation donnée par Mgr Bruchési à son épiscopat.

* * *

Mgr l'archevêque de Montréal est né d'une famille éminemment chrétienne. Il a grandi dans

une atmosphère de vertu, de piété et de charité où se sont naturellement développés ses bons instincts. Son père était un chrétien exemplaire, un croyant dont la conduite et les actes démontraient la sincérité, qui pratiquait toutes les vertus, surtout la charité. Il employait les loisirs que son commerce lui laissait à fréquenter l'église et les familles pauvres et se faisait un devoir et un plaisir d'y conduire ses enfants.

Mgr Bruchési racontait un jour — c'était au 60e anniversaire de sa naissance — que lorsqu'il était enfant son père et sa mère l'emmenaient visiter les pauvres pour leur distribuer du pain et du bois. Ce délicat souvenir d'une enfance si chrétienne inspira les strophes suivantes à M. Bourbeau-Rainville, dont la mort, il y a deux ans, provoqua tant de regrets dans le monde des lettres :

Un bon père, tenant son enfant par la main,
Le conduisait jadis aux maisons indigentes,
Pour y distribuer et du bois et du pain,
Et la pitié si douce aux âmes défaillantes.

Le vrai chemin du ciel, c'est l'amour du prochain,
Et les pleurs détournés des paupières brûlantes
Font comme une rosée aux vertus, fleurs riantes,
Eclores dans le cœur ainsi qu'en un jardin.

Qui dira d'où l'enfant reçut plus de lumière,
Des livres ou des yeux du pauvre en sa chaumière ?
Le tout fit mûrir l'âme et l'enfant s'instruisit.

Le Christ paya par l'hostie idéale.
Et Dieu, le bois donné, par la croix pectorale,
Voilà vos soixante ans, Monseigneur Bruchési !

La sympathie qui unissait ce père et ce fils était vraiment touchante. Inutile de dire que M. Bruchési fut heureux de constater chez son fils les sentiments de piété et de charité qui l'animaient lui-même, et qu'il le fut plus encore de le voir embrasser l'état ecclésiastique. Son émotion fut intense lorsqu'il le vit monter à l'autel pour la première fois. Qu'on en juge par ces belles paroles, qu'il lui écrivait au lendemain de son sacerdoce :

« C'en est donc fait, mon cher fils, te voilà prêtre pour toujours ? — *Sacerdos in æternum* — Je puis dire maintenant que j'ai un fils qui est le ministre de Dieu, qui chaque jour montera à l'autel, offrira le saint sacrifice de la messe pour ma conservation et, après ma mort, l'offrira pour le repos de mon âme. Je serai alors bien loin de toi. Qui sait où je serai placé ? — Ce que je dis de moi, je puis le dire des autres membres de la famille, de tes deux frères, de ta belle-sœur et de ta petite sœur. Ceux-ci jouiront plus longtemps que moi de ta présence. Quelques-uns d'entre eux te fermeront peut-être les yeux. Ce qui me console, c'est que, lorsque je ne serai plus, tu seras toi, l'aîné de la famille, le berger de mon petit troupeau, ce petit troupeau si cher à mon cœur. »

N'est-ce pas que ce sont là de beaux sentiments, et qui sont fort bien exprimés ? — Ecou-

tons maintenant le fils pleurant la mort de ce père tant aimé :

« O le meilleur et le plus dévoué des amis qui me furent donnés sur la terre, mon père, mon tendre père, du haut du ciel, où tu vis maintenant, aie pitié des orphelins qui te pleurent et te regardent. Tu sais de quelle douleur et de quel amour ils entourèrent ta tombe. Tu sais que ton souvenir ne les quitte jamais. Tu les vois, tu les entends, tu connais leurs besoins et leurs peines. Intercède pour eux auprès du Tout-Puissant, sois leur protecteur et leur conseiller, et bénis-les aujourd'hui, comme tu les bénissais autrefois ».

Cet esprit de charité puisé parmi les siens, Mgr Bruchési ne s'est pas borné à le manifester par des paroles éloquentes, il en a donné des preuves éclatantes par des actes, par des œuvres, comme celle, par exemple, des Incurables. Sa charité s'est apitoyée sur cette catégorie d'infortunés, devenus à charge à eux-mêmes et aux autres, affligés d'infirmités, de maladies cruelles, inguérissables, et dont la vie est un supplice, et il a fondé l'Hôpital des Incurables. C'est là une des institutions les plus bienfaitantes de Montréal. Des centaines de malheureux y trouvent les soins les plus attentifs, les dévouements les plus complets et, par consé-

quent, les consolations les plus réconfortantes. L'Hôpital Sainte-Justine, où les enfants pauvres sont soignés pour l'amour de Dieu, et l'Institut Bruchési, où l'on reçoit les tuberculeux, deux autres œuvres auxquelles Monseigneur a donné le plus actif patronage, attestent encore de son grand désir de soulager toutes les misères humaines. Il s'intéresse à ces institutions, les visite et les encourage et, avec l'aide de bienfaiteurs zélés, leur procure les fonds dont elles ont besoin pour vivre et poursuivre leur œuvre magnifique.

*
* *
*

Le patriotisme qui anime l'archevêque de Montréal et son désir ardent de contribuer au progrès des Canadiens-Français, d'accroître leur influence et leur prestige, devaient naturellement l'amener à s'occuper de l'instruction publique. Professeur et vice-recteur à Laval pendant plusieurs années, président du bureau des Écoles catholiques de Montréal en 1892-93, supérieur ecclésiastique des Sœurs de Sainte-Anne à Lachine, chapelain de plusieurs communautés, il a eu l'occasion d'étudier notre système d'instruction et d'en connaître les mérites et les faiblesses. Le collège de Saint-Jean, dont il a été le fondateur et où 300 élèves reçoivent à leur choix l'instruction classique ou l'enseigne-

ment industriel et technique, démontre qu'il est bien au courant des besoins de notre société.

* * *

La question ouvrière devait être aussi nécessairement l'objet de ses études. Il ne pouvait manquer de s'intéresser au sort des travailleurs, d'être sympathique à tous les projets destinés à améliorer leur condition. Cependant les doctrines fallacieuses de plusieurs de leurs chefs, leurs affiliations dangereuses et leurs réclamations parfois exagérées l'inquiètent. Il craint que les influences néfastes ne les poussent dans des voies funestes à la société. Aussi, ne laisse-t-il jamais passer l'occasion de les mettre sur leurs gardes, de leur rappeler les enseignements si sages de l'Église concernant leurs droits et leurs devoirs. C'est sous l'empire de cette pensée que, tous les ans, il demande aux ouvriers de se réunir, la veille de la fête du travail, dans l'église Notre-Dame, pour entendre prêcher les grandes vérités qui devraient assurer la paix et l'harmonie entre le travail et le capital.

Comment éviter les désastres que le conflit entre ces deux grandes puissances déchaînent sur le monde ? En 1903, dans une lettre pasto-

rale sur la question ouvrière, Mgr Bruchési disait :

« Les travailleurs non moins que les capitalistes ont des droits imprescriptibles. L'Église reconnaît ces droits et les sanctionne de toute son autorité. Sans oublier de rendre justice pleine et entière aux riches, elle sera toujours prête à l'avenir comme dans le passé, à défendre les privilèges du pauvre contre toute atteinte illégitime. Mais les ouvriers à l'égal des patrons ont aussi des devoirs à remplir. Aux uns et aux autres l'Église prêche l'accomplissement de leurs devoirs. »

Le 31 août dernier (1919), veille de la fête civile du travail, à l'église Notre-Dame, devant un auditoire composé de milliers d'ouvriers, Mgr Bruchési prit la parole. M. l'abbé Auclair, dont la parole et la plume sont si justement appréciées, a fait de la péroraison de son discours le résumé qui suit :

« Monseigneur remercia les ouvriers d'avoir, en aussi grand nombre, répondu à son appel et manifesta son inquiétude sur ce qui allait se passer quand la fête du travail serait finie. — Le travail continuera-t-il ? — « Les journaux, disait-il, ont annoncé comme un fait certain la grève de 15,000 ouvriers. Qui l'a commandée, cette grève, et pourquoi ? L'a-t-on faite avec raison ? Avait-on l'autorité pour cela ? Certes,

les ouvriers ont droit de présenter leurs réclamations, parce qu'ils ont droit à la justice comme tous les hommes. Mais qu'on se garde de la passion et de la convoitise ! En certains cas, la grève peut devenir la seule solution possible d'un conflit, mais ces cas devraient être rares. Au fond la grève c'est la lutte des classes, c'est la guerre. Elle aigrit les cœurs, elle paralyse l'activité, elle engendre bien des désordres et bien des misères. Nous venons d'avoir une guerre mondiale, et elle a été terrible. Mais on a dû en venir au traité de paix. Pourquoi faut-il toujours passer par la guerre avant d'avoir la paix ? Pourquoi n'y aurait-il pas moyen de s'entendre avant de se combattre ? Trois fois, dans ma vie d'évêque, j'ai agi comme arbitre dans des conflits considérables, et j'ai eu la consolation, chaque fois, d'aider les ouvriers. Que ne recourt-on plus souvent à l'arbitrage ? Prenons garde aux fauteurs de grèves que sont parfois certains agitateurs venus de l'étranger. Je tremble, j'ai peur ! L'Église est pourtant l'amie de tous. Que ne vient-on à elle ! » Monseigneur termina son éloquente allocution en conseillant aux ouvriers d'être toujours de ceux qui veulent, quand c'est possible, régler les conflits et éviter les grèves et les guerres. Son vœu, c'est que tous, patrons et ouvriers, comprennent leurs devoirs, c'est que tous, ou-

vriers et patrons, voient leurs droits reconnus et respectés par tous. »

Voilà bien les sentiments de justice qui doivent diriger les relations entre patrons et ouvriers. Les capitalistes devraient comprendre que le travailleur ne consentira plus à vivre misérablement alors qu'ils édifient, eux, des fortunes exorbitantes, que Lazare ne se contentera plus des miettes de pain tombées de la table du mauvais riche. D'un autre côté, les ouvriers ne devraient pas ignorer que la ruine des capitalistes serait leur ruine et qu'ils perdraient dans l'exagération et la violence les sympathies dont ils ont besoin pour assurer le succès de leurs justes revendications. Ils auraient bien tort de croire et de dire que ces sympathies leur manquent dans le monde ecclésiastique et dans la classe des professions libérales, parce qu'on croit devoir différer d'opinion avec eux dans les moyens les plus propres à favoriser leurs intérêts. Par exemple, leurs récriminations contre les avocats ne sont-elles pas injustes ? A qui doivent-ils les réformes que les Parlements, en Angleterre comme au Canada, ont adoptées pour améliorer leur sort ? A qui l'ouvrier doit-il les lois qui, ici dans Québec, depuis plus de trente ans, protègent ses meubles, ses gages et ses instruments de travail ?

J'ai parlé du talent d'écrivain et d'orateur de Mgr Bruchési, de la facilité avec laquelle il manie la plume et la parole. Depuis le jour où, devenu prêtre, il écrivait sous le pseudonyme de Louis des Lys et rédigeait la *Semaine Religieuse*, il n'a pas cessé d'écrire et de parler. Ses lettres pastorales, ses sermons et ses discours formeraient plusieurs volumes. Quelques extraits suffiront à justifier ce que j'ai dit de la hauteur de ses pensées, de la noblesse et de l'élévation de ses sentiments, de l'élégance, de la correction et de la clarté de son style.

Voici comment il exprimait ses sentiments de reconnaissance envers un saint prêtre qui, au séminaire de Montréal, l'avait aimé et protégé :

« Ne crains pas que je t'oublie, ô noble et sainte amitié, proclamée par Dieu même un remède de vie et d'immortalité. Je te dois de trop beaux jours. Dès l'aurore de ma vie, tu daignas me sourire et me tendre la main, et, depuis cet heureux moment, nous n'avons cessé de marcher ensemble. Sous les traits d'un saint prêtre, tu m'as dirigé, conseillé, repris avec douceur. Oh ! qu'il y avait d'onction et de persuasive tendresse dans chacune de tes paroles, et comme tu savais toujours être victorieuse, toi qui pourtant ne commandais jamais. —

J'ai vécu loin de ma patrie, tu ne m'as pas quitté. De mes joies et de mes épreuves, tu fis tes épreuves et tes joies. Tu fus une lumière au milieu de mes doutes, un encouragement dans mes luttes, une force aux heures de l'abattement, et quand tu me vis désolé, priant auprès d'un cercueil, alors, tendre amitié, tu versas sur mes plaies saignantes un baume salulaire et tu pleuras avec moi. »

Prêtons maintenant l'oreille aux accents patriotiques qu'il faisait entendre, quand, après trois années d'études dans la Ville Eternelle, il revenait, prêtre, au pays natal :

« Je connais ces pays tant vantés où les myrtes fleurissent, où l'oiseau est plus léger et la brise plus douce ; j'ai passé des jours tranquilles sur cette plage où la mer de Sorrente déroule ses flots bleus au pied de l'oranger ; j'ai vu Gênes la superbe et la radieuse Florence et Venise, la reine de l'Adriatique ; plus d'une fois, j'ai contemplé la belle Naples, tout étincelante des feux du soleil couchant ; j'ai vogué sur les ondes azurées du lac de Genève ; notre douce France m'a charmé ; mes pas ont foulé le sol béni de Rome, et j'en ai tressailli d'un indicible bonheur... Mais tous ces grandioses spectacles, tous ces immortels souvenirs, toute cette poésie

sublime, toute cette nature enchanteresse, ce n'était pas toi, ô ma patrie ! et je n'ai pas cessé un seul instant de te garder la première place dans mon enthousiasme et dans mon admiration. »

Lors de sa consécration épiscopale, répondant à l'adresse de la Société Saint-Jean-Baptiste, il disait :

« Je ne vous suis pas étranger ; c'est au milieu de vous que je suis né, à quelques pas seulement de cette majestueuse cathédrale, dont, petit enfant, j'ai vu poser et bénir la première pierre ; j'ai grandi sous vos yeux, et, plus tard, devenu prêtre, je me suis vu confier par mon évêque, les intérêts de l'âme d'un grand nombre de vos écoles, de vos paroisses, de plusieurs de vos associations ouvrières ; je vous appartiens par les liens les plus forts et, si je deviens aujourd'hui le chef du peuple, je ne puis oublier que j'en ai été l'enfant. — Tout mon dévouement vous est donc acquis, et, s'il est une pensée capable de me réjouir, c'est qu'il me sera donné de faire pour vous à l'avenir plus que je n'ai fait jusqu'à ce jour. Vous me parlez de l'éducation, c'est la question qui préoccupe à bon droit tous les esprits. La foi de notre race, l'avenir de vos fils et de notre pays en dépendent.

Que l'éducation soit toujours sur notre sol, telle que la veut l'Église chrétienne, catholique, complète et répondant à toutes les légitimes exigences de notre temps...

Puis, après avoir parlé des sacrifices faits par le clergé pour l'éducation de notre peuple, il ajoutait :

« Aidez-le à poursuivre et à compléter son œuvre. Croyez-le, il n'a point peur du vrai progrès, il le désire comme vous et jamais vous ne le verrez reculer devant les sacrifices ou les réformes utiles, quand l'avancement de la science et le bien de la patrie le demanderont. J'en prends à témoin tous ces prélats qui m'entourent, mes pères admirés hier, mes illustres frères maintenant, et dont je vais désormais partager les sollicitudes et les labeurs. — Prêtres et laïques, soyons étroitement unis ! Pour Dieu et la patrie, ne formons qu'un cœur et qu'une âme : « *cor unum et anima una !* »

Comme Monseigneur avait raison de dire que prêtres et laïques doivent s'unir afin de procurer à notre population l'éducation dont elle a besoin pour accomplir ses destinées, une éducation aussi moderne que possible mais à base religieuse. Plus je vieillis, plus je constate que l'éducation de nos enfants doit être aussi chré-

tienne que progressive, qu'à l'école comme dans la famille on doit leur inculquer les principes religieux qui dirigeront, au cours de la vie, leur conscience et inspireront leurs actes privés et publics. Plus que jamais, l'homme doit apprendre, dès son bas âge, qu'il n'a pas été mis sur la terre rien que pour s'enrichir, vivre dans le luxe et satisfaire ses appétits personnels. Plus que jamais, il doit recevoir une éducation qui lui permettra de résister aux séductions de la fortune et des théories antisociales et antireligieuses qui menacent le monde.

* * *

Dans les séances du célèbre congrès eucharistique tenu à Londres en 1908, Mgr Bruchési eut plusieurs fois l'occasion de faire admirer son éloquence et de démontrer la correction du parler français au Canada. Il fit honneur à l'épiscopat canadien, à la nationalité dont il était le digne représentant. Le 10 septembre spécialement, à la plus solennelle des séances du congrès, devant un auditoire composé des sommités religieuses du monde entier, il fit un discours qui produisit une très vive impression.

« Le Canada, disait-il, jadis terre française, aujourd'hui colonie britannique, fidèle au

Christ et loyal au roi, est heureux de joindre sa voix, en cette circonstance solennelle, à celle de l'Australie et de la France. »

Après avoir dit que le congrès était « la nouvelle prise de possession par le divin roi de son royaume toujours aimé, de l'ancienne île des saints, et que celui qui depuis si longtemps n'était sorti dans les rues que dissimulé sous les vêtements du prêtre serait glorieusement porté sous le dais comme aux temps bénis où l'on ne connaissait sur ces rivages qu'un même credo », il ajoutait :

« Vraiment, avoir sa place dans ce cortège, c'est plus que du bonheur, c'est une grâce. Les fleurs, dit-on, arrivent avec profusion d'Angleterre et de France, d'Irlande et d'Écosse, des châteaux des riches et des maisons du peuple, elles orneront les édifices, elles joncheront le sol et combien, parmi elles, sont chargées de messages d'amour et de foi ! Ah ! que ne nous diriez-vous pas surtout, vous, fleurs de France, si vous pouviez parler ? Seigneur, c'est bien vous qui serez là ! Comme autrefois dans la Judée, guérissez, éclairez, consolez, fortifiez sur notre passage ceux qui ont besoin de lumière, de courage et de paix. »

Et afin de rendre agréable à son distingué

auditoire le projet qu'il nourrissait d'avoir, à Montréal, l'un des prochains congrès eucharistiques, il ajoutait :

« Si la terre canadienne est encore une terre chrétienne et catholique dans toute la force du mot, c'est qu'elle est une terre eucharistique ! A ce titre, elle a, ce me semble, le droit de solliciter l'honneur insigne d'un de vos prochains congrès, et je prédis un immense triomphe à notre bien-aimé Sauveur sur les bords du Saint-Laurent. Je parle de la vieille province de Québec et ce n'est ici ni le moment ni le lieu de décrire en détail la dévotion de ses habitants pour l'auguste sacrement de nos autels. »

A première vue, ce projet paraissait téméraire, en tout cas difficile d'exécution. Après les splendeurs et les cérémonies grandioses qui avaient marqué les congrès de Londres et de Cologne, comment espérer que Montréal pourrait sans danger subir la comparaison ? L'archevêque Bruchési fit tant et si bien, il fut si convaincant, il se montra si résolu et si confiant, qu'il finit par l'emporter.

A peine de retour au Canada, il se mit à l'œuvre et déploya, pendant deux ans, une énergie et une activité inlassable pour assurer le succès de son projet. Et quel succès ce fut ! Ceux qui

en ont été les heureux témoins ne l'oublieront jamais. Pendant une semaine, ce fut une série de fêtes, de cérémonies, de réunions, de manifestations grandioses, un déploiement d'éloquence incomparable, le tout couronné par une procession qui, pendant six heures, défila dans nos rues décorées avec magnificence, au milieu des acclamations de 500,000 âmes. On y vit figurer plusieurs cardinaux, des centaines d'archevêques, d'évêques, de prêtres, de grands citoyens venus de presque tous les pays catholiques du monde et, dominant cette phalange auguste, le cardinal Vannutelli, légat du pape. On n'avait jamais vu et on ne verra peut-être plus jamais au Canada pareille manifestation du sentiment chrétien.

Mgr Bruchési ne s'épargna pas pendant ces jours glorieux. Il fut sur pieds jour et nuit, et déploya une activité, une vigueur mentale et physique étonnantes. Toutes les fois qu'il fut appelé à prendre la parole, il le fit de façon à faire dire à d'illustres personnages : « Comme il sait toujours dire ce qu'il faut ! »

Lorsque le congrès eucharistique eut pris fin dans une apothéose de gloire, Mgr Bruchési dut se reposer avec la satisfaction d'avoir accompli une grande œuvre. Elle a, en effet, puissamment contribué à faire connaître dans le monde entier la catholique province de Québec. Ce

congrès acheva de démontrer que si Mgr Bruchési sait parler il sait aussi agir, organiser et administrer, et que, aux dons brillants de l'écrivain et de l'orateur, il joint les fortes qualités de l'homme d'action.

* * *

Pour donner à Mgr Bruchési complète justice, pour rendre, veux-je dire, aux beaux sentiments et aux belles pensées qu'il n'a pas cessé d'exprimer depuis quarante ans, l'hommage qu'ils méritent, il faudrait un volume considérable contenant la plus grande partie de qu'il a écrit et dit. Ce volume se fera sans doute. On y lira, avec le plus grand intérêt, des sermons et des discours, dont la forme et le fond sont vraiment remarquables, entre autres ceux qu'il prononça : au sacre de son digne ami, Mgr Émard, aux funérailles de Mgr Laflèche et de l'honorable Marchand, au service funèbre (à Montréal) du général de Charette, aux congrès de Londres et de Madrid ; il ne faudra pas oublier, en particulier, la superbe improvisation qu'il prononça, l'an dernier, dans sa cathédrale, pour saluer la fameuse *Légion Étrangère* de France, de passage au Canada.

J'ai dit que Mgr Bruchési était un homme d'action. On se rend difficilement compte de

l'activité physique et intellectuelle requise pour administrer un diocèse où mille prêtres et des centaines de communautés, de collèges, de couvents, d'écoles et d'institutions religieuses et nationales réclament, du chef, sa direction, ses conseils et ses services. Il a eu, il est vrai, pour l'aider, des évêques auxiliaires de grand zèle et de haute valeur, comme Mgr Racicot et Mgr Gauthier. Mais, naturellement, la grosse part de la responsabilité et du fardeau pèse sur ces épaules.

Mgr Bruchési eut pour collègues au séminaire d'Issy à Paris et aussi au séminaire français à Rome, des hommes de talent qui sont devenus des cardinaux, des archevêques ou des évêques, et qui se font une joie de l'honorer au cours de ses voyages en Europe. Sa Sainteté Benoit XV, qui fut ordonné prêtre le même jour et dans la même église du Latran que Monseigneur, lui porte une estime particulière et lui en a donné plus d'une preuve, lors de son dernier voyage dans la ville éternelle.

Le fait est que l'éminent archevêque de Montréal a gravi rapidement les degrés de la hiérarchie ecclésiastique et que, pour arriver au sommet, il ne lui en reste plus qu'un, croyons-nous, à atteindre. On a plus d'une fois prédit qu'il l'atteindrait et qu'il figurerait bientôt au rang des princes de l'Église. Dieu le veuille !

* * *

M'étant efforcé depuis quarante ans de faire connaître à mes compatriotes les hommes dont la vie, au Canada, a été bonne et utile à la religion et à la patrie, il m'a semblé qu'il me convenait de parler aujourd'hui du très distingué prélat qui jette tant d'éclat sur l'épiscopat canadien et sur le siège de Montréal. Cette biographie peut être bien incomplète, elle est écrite, je l'affirme, d'une plume sincère.

N. B. — L'étude qui précède était à peine écrite qu'une maladie cruelle ébranlait fortement la santé de Mgr Bruchési. Mais sa forte constitution promet de le conserver à l'affection de ses diocésains et de lui permettre de continuer sa carrière bienfaisante.



LE CURÉ LABELLE

Je vis et remarquai pour la première fois le curé Labelle en 1850, au séminaire de Sainte-Thérèse, dans un drame où il représentait Louis XVI. On ne pouvait faire un meilleur choix, car quoique à peine âgé de seize ans, il était déjà gros et grand et d'un extérieur imposant. Lorsque je le connus plus tard, je fus d'avis qu'à la place de l'infortuné Louis XVI, il ne se serait pas laissé dépouiller de sa couronne et guillotiner sans se défendre. En effet, sous des dehors qui dénotaient la bienveillance et la bonté, se dérobait une énergie remarquable, une volonté qu'aucun obstacle ne pouvait détourner de son but. Combien de fois je l'ai entendu dire à des amis peu confiants dans l'avenir des paroisses qu'il fondait dans le Nord : « Vous ne savez pas ce que vous dites; le Nord sera le paradis de la province, on viendra de partout y chercher la santé, en admirer la nature grandiose, et dans les endroits où la culture sera peu fructueuse, l'élevage du bétail y fera vivre des habitants ». Il a fallu du courage aux premiers colons pour s'y établir et un bon nombre n'ont pu résister

au désir de chercher des terres plus fertiles, un climat moins rigoureux. Mais, grâce aux chemins de fer, aux bonnes routes et aux progrès du tourisme, des milliers de personnes se dirigent tous les ans vers ces contrées pittoresques pour *y chercher la santé et en admirer les beautés naturelles*. Le temps donne de plus en plus raison au curé Labelle et justifie en grande partie ses prévisions ; sur le flanc des montagnes, sur les bords des lacs innombrables de ce territoire, l'on voit s'élever des villages charmants, embellis par les jolies résidences que les gens des villes y construisent. Ceux qui ont vu Sainte-Agathe, il y a cinquante ans, ne la reconnaissent plus. Le Nord, qui déjà nous a donné tant d'hommes remarquables, de prêtres et de citoyens distingués, sera de plus en plus un réservoir de force morale et physique.

Lorsque le curé Labelle fut nommé sous-ministre de l'Agriculture, je fus du nombre des députés qui trouvaient l'aventure hardie, téméraire même, dangereuse pour son prestige et plus ou moins contraire aux opinions de ceux qui ne croyaient pas opportun de mêler trop intimement des prêtres aux activités d'un monde où l'esprit de parti et l'intrigue jouent un si grand rôle, un rôle souvent plus ou moins délicat. Nous en fîmes l'observation à Mercier, qui nous dit, avec la petite voix et l'air demi-sou-

riant et demi-ironique qu'il savait prendre dans certaines circonstances : « Ne pensez-vous pas, mes amis, que cette nomination va être utile à la province, à la colonisation que vous avez tant à cœur, et qu'elle prouvera que les libéraux ne sont pas, ainsi qu'on le prétend, les ennemis des prêtres ? Quant aux inconvénients que nous signalez, le curé Labelle est assez fort, assez intelligent pour en neutraliser le danger. »

Il est certain que la nomination du curé Labelle a eu quelques-uns des effets prévus par Mercier, mais je ne suis pas prêt à dire qu'à certains points de vue, l'expérience n'a pas justifié plusieurs de nos prévisions et démontré que le curé Labelle aurait mieux fait d'exercer son action patriotique en dehors de la politique active, sans mettre son prestige au service d'un parti. C'est ce que disaient les conservateurs et ce que pensaient les autorités ecclésiastiques.

Ce grand et gros homme, qui portait allègrement ses trois cents livres, avait le teint frais et rose d'un enfant, de même qu'il en avait la naïveté, les allures joviales et les boutades originales. Il parlait fort et beaucoup, avec une abondance de pensées et de réflexions remarquables par le bon sens, avec une franchise de bon aloi, et souvent avec une gaieté communi-

cative. Dans la chaire comme à la tribune, son éloquence, forte, robuste, massive comme son corps, plaisait au peuple.

Il pouvait dire de grosses vérités sans offenser les personnes auxquelles il s'adressait, car elles savaient que leur intérêt seul inspirait ses paroles. A Paris, en France comme au Canada, sa rondeur, ses allures familières, sa parole chaude, énergique, ses observations piquantes, ses tirades patriotiques, éloquents, ses réflexions parfois philosophiques et pleines de bon sens, amusaient et intéressaient ses auditeurs, et il ne manquait jamais l'occasion de les intéresser à la colonisation de son pays, à l'œuvre qui était l'objet constant de ses travaux, de son dévouement. Son esprit actif et fertile inspirait ses paroles et lui procurait les moyens d'assurer le succès de ses idées, de ses projets.

Dans le temps où il s'occupait si activement de la construction du chemin de fer du Nord et s'efforçait de décider la ville de Montréal à souscrire une somme d'un million pour cette entreprise, il eut une idée géniale qui fit sensation. C'était pendant l'hiver, et l'hiver, cette année-là, fut sévère, le froid rigoureux, beaucoup de familles pauvres souffraient, car le bois et le charbon étaient chers. Alors, un jour, un spectacle étrange émut la population de Montréal : le curé

Labelle entra dans la ville à la tête de deux cents voitures chargées de bois de chauffage qu'il venait offrir à la municipalité pour les pauvres. Inutile de dire que son offre fut acceptée avec reconnaissance et qu'il ne manqua pas de dire qu'il avait voulu donner une preuve de ce que le Nord pourrait faire pour Montréal si on le reliait à cette ville par un chemin de fer. Le million fut voté. La question de ce chemin de fer l'absorbait tellement qu'elle lui donnait des distractions amusantes. Ainsi, on rapporte qu'un jour, pendant le carême, voulant inviter ses paroissiens à faire les stations du chemin de la croix, il leur dit : « Mes frères, vendredi prochain, nous ferons nos stations de chemin de fer ». A propos de ses distractions, on en racontait de bonnes. Par exemple, Bergeron racontait que l'ayant invité à dîner au restaurant si populaire alors de Mme Dupérouzel, ils se mirent à table et le curé Labelle commença à manger et à parler presque sans interruption. Ils avaient mangé copieusement et pris quelques verres de bon vin, lorsque d'autres clients du restaurant arrivèrent, s'assirent à la même table et se firent apporter divers plats. Le curé, tout en parlant, les regardait manger. Soudain, s'adressant à la jeune fille qui les servait, il dit : « Dis donc, la petite, pourquoi ne m'apportes-tu pas quelque chose à manger, j'ai faim, moi

aussi ». La jeune fille n'osa pas lui dire qu'elle l'avait déjà servi, et Bergeron, souriant, lui fit un signe qu'elle comprit. Elle partit, revint avec un plat chargé de mets succulents, et le curé recommença à manger en continuant de parler, au grand amusement des personnes présentes.

Il faut dire que s'il parlait beaucoup, il ne mangeait pas moins ; il avait un fort appétit et son gros corps exigeait une nourriture abondante. Mais il avait un défaut qui causait des ennuis aux grands personnages qui l'invitaient souvent à dîner, tels que les Chapleau et les Mercier, qui étaient ses amis intimes : sa toilette était le dernier de ses soucis, et sa bonne mère, qui en avait soin comme d'un bébé, ne cessait de le brosser de la tête aux pieds et de lui faire des recommandations qui n'avaient pas grand effet.

Les histoires de Bergeron l'amusaient beaucoup et le faisaient rire à gorge déployée, d'un gros rire bruyant, retentissant. Le fait est qu'il aimait la compagnie des gens d'esprit et ne refusait jamais de dîner avec eux afin de joindre le spirituel au temporel, l'utile à l'agréable.

Parmi ces gens d'esprit il y en avait un auquel il voulut rendre service en faisant usage de son talent d'écrivain dans l'intérêt de la colonisation. Il le chargea d'écrire dans les journaux et de publier même une brochure en faveur de son

œuvre favorite. Je veux parler d'Arthur Buies, dont il fit son ami, son compagnon de voyage et un apôtre comme lui de la colonisation. Or, Buies avait publié la *Lanterne*, journal peu orthodoxe, et il avait la réputation d'être un libre-penseur avéré. Le curé Labelle savait qu'on trouvait un peu étranges ses relations avec Buies, mais il crut et dit qu'en employant Buies, qui était pauvre, à faire un travail utile à la province, il faisait une bonne œuvre et que les bons procédés auraient un bon effet sur son esprit indépendant et frondeur. L'espoir et le désir du bon curé ne furent pas déçus : Buies jugea sage de respecter et même de pratiquer la religion de son bienfaiteur.

Le monde où il vivait lui donnait souvent l'occasion de rectifier des opinions et des sentiments erronés touchant la religion et la morale, et il savait en profiter, car sa foi était forte, active, et il avait pour la défendre des arguments d'une logique puissante. Il aimait le badinage, les conversations joviales, mais pourvu que ce ne fût pas aux dépens de la religion et de la morale. Plein de mansuétude pour les humbles, pour les pécheurs, il avait des mots cinglants à l'adresse des incroyants orgueilleux. Il était lui-même resté humble, en dépit des éloges et de l'admiration dont il était l'objet. Un jour, il disait à quelqu'un qui le complimen-

tait : « Assez ! Assez ! la flatterie fait pousser sur la tête des plumes de coq ». C'est le temps de dire qu'aux convictions les plus profondes il joignait une piété ardente et savait concilier ses nombreuses occupations avec ses devoirs religieux et les exigences du sacerdoce.

En résumé, le curé Labelle fut l'une des personnalités les plus brillantes et les plus actives de son temps, un type parfait de patriote canadien, du prêtre dévoué à toutes les bonnes causes, à toutes les œuvres utiles à sa province, à ses compatriotes. La paroisse dont il fut l'enfant le plus remarquable a raison d'honorer sa mémoire et de commémorer son souvenir par l'érection d'un monument digne de lui.



L.-A. JETTÉ

(1894)

Il y a une vingtaine d'années, on remarquait au collège de l'Assomption un petit garçon à la figure pâle, à l'air maladif, aux membres délicats, toujours mis avec élégance, poli, affable, mais réservé, sage, studieux et modeste, soumis sans affectation et conservant toujours, dans l'accomplissement de ses devoirs et dans ses relations avec ses maîtres et ses condisciples, sa dignité et son indépendance. Il n'était pas le premier de sa classe, mais il aurait pu l'être, s'il n'avait pas employé la plus grande partie de son temps à lire tout ce qui lui tombait sous la main. La bibliothèque du collège ne lui suffisait pas, il trouvait moyen de se faire apporter des livres du dehors et des journaux, des journaux libéraux surtout, car, dès ce temps-là, ce petit garçon si humble et si modeste avait ses idées à lui, sa manière de voir les choses en politique.

Mais comme il ne faisait pas parade de ses

connaissances et de ses sentiments et laissait alors comme aujourd'hui les autres penser comme ils voulaient, tout le monde l'aimait et respectait ses opinions. Il était si gentil, si doux, si délicat, il faisait si bien tout ce qu'il faisait ! Comment ne pas l'aimer ?

Ce petit garçon qui faisait si peu de bruit au collège est aujourd'hui l'un des avocats les plus distingués de Montréal, et l'un des représentants, dans la Chambre des Communes, de la grande métropole.

M. Jetté est un exemple frappant de ce qu'on peut faire avec du travail, de la modération, des principes sains et une bonne conduite. Il a fait son chemin tranquillement, sans impatience et sans bruit inutile, sans déranger le cours naturel des choses. Il a mûri lentement comme les bons fruits et ne s'est pas laissé cueillir avant le temps.

Le public a fini par remarquer ce jeune homme modeste qui remplissait si bien ses devoirs de chrétien et citoyen, sans affectation et sans hypocrisie, et se distinguait dans sa profession par des habitudes de travail et de régularité qu'on trouve rarement chez les jeunes avocats.

M. Jetté n'a pas la chaleur, l'enthousiasme et la facilité de parole de certains orateurs, mais sa parole élevée, franche, pleine de sens et de logique, produit un excellent effet sur un

auditoire instruit. Son éloquence froide et calme comme sa raison ne remue pas les âmes, mais elle porte la conviction dans les esprits et inspire la confiance et le respect.

M. Jetté a le mérite de dire en bon français, dans un langage correct, clair, sobre, élégant et châtié, des choses sensées et pratiques, mérite assez rare chez nos avocats et nos orateurs politiques. Il ressemble sous ce rapport à Laurier et excelle dans l'exposition d'un principe, dans la démonstration d'une vérité. Son esprit lucide et logique jette de la lumière sur les questions les plus compliquées et sait mettre en relief les points les plus importants.

Le talent de M. Jetté a été apprécié avec beaucoup de justesse dans un rapport étendu de la cause Guibord fait par la *Gazette judiciaire* de Belgique, journal important rédigé par des hommes d'une grande valeur.

Après avoir résumé la plaidoirie de M. Jetté et en avoir signalé les principaux points, la *Gazette* ajoute :

« Ces paroles, comme toute la plaidoirie de » M. Jetté, ont un remarquable accent de » sincérité et de loyauté. M. Jetté nous paraît » d'ailleurs un avocat d'une haute valeur qui » serait au premier rang dans tout les barreaux » où se plaident de grandes causes. »

La *Gazette judiciaire* fait ensuite les obser-

vations qui suivent sur les plaidoiries des avocats qui ont figuré dans la cause Guibord : « On » comprendra, dit-elle, que nous ne puissions re- » produire ici des plaidoiries dont la moins lon- » gue prend toute une audience. Elles ont » cela de remarquable que la langue en est ex- » cellente de clarté, de précision, d'appropria- » tion parfaite des termes aux matières qu'on » traite. Elles se distinguent par une sobriété » d'ornements qui convient aux discussions de » droit sans recherche aucune de l'antithèse, des » cliquetis du mot, de la phrase. Voltaire écou- » tant la plaidoirie de M. Jetté, à Montréal se » trouverait moins dépaysé et plus à l'aise qu'à » la Cour d'Appel de Paris ou à l'Assemblée » législative de Versailles. »

M. Jetté est tout entier dans ses discours, et on est convaincu plus que jamais, en l'entendant parler, que le style c'est l'homme. On y reconnaît non seulement l'avocat au jugement droit, à l'esprit subtil, mais encore l'homme de lettres au goût délicat, à l'intelligence cultivée. Doué de dispositions littéraires qui en auraient fait un excellent journaliste, il a su en profiter.

M. Jetté a l'esprit comme le cœur français, aime la fine plaisanterie, les choses bien dites et a un sentiment très vif du beau dans les arts et les lettres.

Un homme qui travaille de douze à quinze

heures par jour, dont tous les instants sont comptés, dont la vie est réglée comme un cadran, a le temps de faire bien des choses.

Achevons de faire connaître en deux mots le caractère de M. Jetté en disant qu'il est la loyauté, la délicatesse et la bienveillance personnifiées. Cette délicatesse et cette bienveillance, il en est tout imprégné en quelque sorte, il les porte dans sa figure, dans ses gestes, dans toute sa personne ; pas un mot, pas un mouvement chez lui qui ne soit marqué au coin de la distinction, de la bienséance et de la courtoisie la plus parfaite.

M. Jetté est né honnête et vertueux, et il l'est maintenant sans effort, car il a su cultiver ces heureuses dispositions.

Son tempérament froid qui lui nuit, quand il parle, lui est très utile sur le banc en laissant à sa raison l'empire qu'elle doit exercer sur la volonté de l'homme. Ajoutons qu'il possède des principes de religion et de morale solides, les convictions nationales les plus sincères et l'on s'expliquera l'influence dont il jouit, l'on comprendra que tant de personnes désirent qu'il aît bientôt sa place dans le gouvernement de la nation.

M. Jetté est né à l'Assomption, le 15 janvier 1836. Son père était autrefois marchand dans ce village. Sa mère, Madame Caroline Gauffreau,

est la petite fille d'un planteur de Saint-Domingue qui fut ruiné par la révolution de 1793.

On sait l'effet que produisit dans les colonies françaises la proclamation des droits de l'homme. Les nègres de Saint-Domingue, comme ceux de Haïti, voulurent affirmer leur droit à l'égalité et à la liberté en massacrant leurs maîtres, en mettant tout à feu et à sang.

La famille de M. Gauffreau fut sauvée, grâce au dévouement d'un esclave qui l'avertit à temps du danger qui la menaçait et réussit à l'embarquer à bord d'un navire qui partait pour New-York.

M. Gauffreau resta dans l'île pour tâcher de préserver ses propriétés de la dévastation, mais ses efforts furent inutiles; il perdit tout ce qu'il possédait et il en mourut bientôt de chagrin.

Madame Jetté épousa en premières noces, à New-York, un avocat canadien, fils de l'hon. M. Faribeault. Étant devenue veuve, elle alla demeurer chez son beau-père, à l'Assomption, où elle épousa M. Jetté.

Le représentant de la division Est de Montréal ayant fini ses études à dix-sept ans, vint à Montréal étudier le droit sous MM. Pelletier et Bélanger. Il fut reçu avocat en 1857 et forma une société avec MM. Hector Fabre et Siméon

Lesage, société de gens d'esprit et de gentils-hommes s'il en fut jamais.

Dans un pays où un avocat doit être avant tout un homme d'affaires, une pareille société ne pouvait durer. La nature avait fait Fabre journaliste, il fallait bien qu'il le devînt. M. Lesage, qui aurait pu être ambassadeur, devint assistant-ministre des travaux publics à Québec. M. Jetté resta avocat.

Depuis deux ans il a pour associé M. Béique que la Providence semble avoir fait exprès pour lui tant ils se complètent.

La position que M. Jetté s'était faite au barreau, la confiance et les sympathies que son intelligence et son caractère lui avaient gagnées dans le public, le désignaient depuis longtemps comme l'un des candidats les plus forts du parti qu'il soutenait. Le rôle brillant qu'il joua dans le fameux procès Guibord le signala davantage à l'attention publique.

M. Jetté n'avait pas pris jusqu'alors une part très active à la politique. Quoique partisan de M. Dorion, il appartenait à la fraction modérée du parti libéral et avait toujours, comme Laberge et plusieurs autres, condamné les écarts de quelques libéraux de 49 et même de 54.

Il avait déjà indiqué ses tendances en quittant l'Institut Canadien, lors de la malheureuse scission qui eut lieu dans cette institution. Il

avait fait voir comment il entendait le libéralisme, lorsqu'il devint rédacteur en chef de l'*Ordre* sous le gouvernement McDonald-Sicotte, le gouvernement des libéraux modérés.

M. Jetté est catholique, national, et libéral dans le bon sens du mot. Les mots de libéral et de conservateur semblent avoir perdu leur sens dans ce pays depuis plusieurs années, car on les applique à tort et à travers. On a pris l'habitude d'appeler libéraux ou *rouges* tous ceux qui combattaient le gouvernement conservateur.

Les chefs du parti conservateur avaient soin, pour rester au pouvoir, de faire croire que tous ceux qui voulaient les renverser étaient des hommes dangereux, professant le libéralisme condamné par l'église, et ils rappelaient sans cesse les écrits de certains libéraux de 49 et de 54 pour entretenir la défiance publique.

M. Jette crut que, dans l'intérêt du pays et de son parti, et afin de rallier sous le drapeau de l'opposition tous ceux qui désapprouvaient les actes des chefs du parti conservateur, il fallait avoir une bonne fois le courage de rompre avec un passé dont l'influence nous était si funeste : « Pourquoi, disait-il, persister à porter la responsabilité d'idées que nous ne partageons pas et nous condamner sans raison à une éternelle impuissance ? »

Tout le monde applaudit à ce raisonnement,

la jeunesse surtout, et le parti national fut fondé ; on voulut écarter même un nom qui n'était plus qu'un épouvantail et un souvenir.

C'est grâce à ce programme que M. Jetté put poser en 1871 sa candidature contre le chef même du parti conservateur, le tout-puissant sir Georges-Etienne Cartier. Des hommes qui jusqu'alors avaient repoussé le programme libéral acceptèrent le drapeau national, et on se rappelle avec quel enthousiasme le peuple accueillit une candidature qu'il regardait comme l'inauguration d'une ère nouvelle.

Dans plusieurs parties du pays on put constater les heureux effets de la transformation qu'avait subie le parti libéral.

Le rôle de M. Jetté à la Chambre des Communes ne fut pas à la hauteur des espérances de ses amis.

C'était un chef qu'on avait voulu élire, un futur ministre, il ne fut ni l'un ni l'autre. Il n'avait ni l'ambition, ni la hardiesse nécessaires pour s'affirmer, s'imposer surtout ; il céda le pas aux anciens libéraux peu disposés à se démettre au profit d'un homme qui savait si bien se soumettre.

On donna raison aux conservateurs de dire que la fondation du parti national n'avait été qu'un leurre, un mouvement stratégique imaginé pour faire arriver le parti libéral.

Ajoutons à cela que le peuple, affamé par une crise financière qui durait depuis quatre ans, demandait la protection, à grands cris, au gouvernement et surtout à M. Jetté et ses amis qui l'avaient promise.

Le gouvernement Mackenzie avait consenti à élever les droits de 2½ pour cent, mais ne voulait pas aller plus loin.

Lorsque les élections de 1878 arrivèrent, la misère régnait partout et le parti conservateur, trop habile pour ne pas profiter de la situation, prêchait la protection qu'il avait combattue quand il était au pouvoir, attribuait les maux du peuple au tarif qu'il avait fait lui-même et promettait la prospérité au pays.

Le résultat était facile à prévoir.

M. Jetté ne pouvait se porter candidat et se faire élire dans la division Est de Montréal qu'en adoptant le programme des conservateurs. Il crut le moment favorable de quitter la politique dont les violences et les roueries lui répugnaient pour accepter la place de juge et remplir des fonctions plus conformes à ses goûts, à son caractère et à ses talents.

Il est sur le banc ce qu'il a toujours été : digne, consciencieux, laborieux, catholique et libéral, ennemi de l'injustice et de l'exagération, pro-

tecteur de tous les droits, fidèle et loyal interprète de la loi.

Il travaille lentement mais sûrement, les clients et les avocats attendent un peu longtemps, mais l'excellence de ses jugements lui fait pardonner sa lenteur. Quelques-unes de ses décisions, dans des causes où se soulevaient des questions de droit civil de la plus haute importance, ont été fort remarquées non seulement ici, mais en France et en Angleterre. Mentionnons entre autres la cause Laramée où il a exposé avec tant de science et de précision la loi qui régit le mariage dans ce pays ; on trouva ce jugement si important que M. Blake en demanda la production devant la Chambre des Communes. Citons encore le jugement qu'il rendit contre les compagnies d'assurance poursuivies pour le paiement de la taxe imposée par le gouvernement local.

Il a, dans des matières touchant à la religion et à la politique, rendu des décisions et exprimé des opinions qui n'ont pas plu aux parties intéressées, aux violents ; il a pu se tromper, il a pu, dans certains cas, profiter de l'occasion pour donner une leçon à des gens peu disposés à la recevoir de bonne grâce, mais on n'a jamais mis en doute son intégrité et sa bonne foi.

Personne ne représente plus que lui dans ce pays les sentiments de ceux qui veulent qu'on in-

terprète la religion de manière à la faire respecter et à lui concilier tous les cœurs et les esprits, à démontrer qu'elle n'est pas antipathique aux réformes, aux saines idées de progrès et de liberté.

La robe du magistrat n'a pas étouffé en lui les aspirations de l'homme de lettres et du philosophe, les sentiments du patriote.

Professeur de droit à l'université Laval, président de la Société d'Économie politique, membre de plusieurs autres associations scientifiques et nationales, rien de ce qui intéresse la société et l'avenir de son pays ne lui est indifférent.

Partout il prêche par l'exemple et la parole, sa vie modeste et laborieuse aura été plus utile que des existences beaucoup plus bruyantes.

N. B. — M. Jetté a été depuis lieutenant-gouverneur de la province de Québec et il a rempli les fonctions de cette importante position avec une rare distinction. Il a dans plusieurs circonstances prononcé des discours de haute pensée et de forme délicate, élégante. Dans les collèges et les couvents qu'il visitait, il écoutait les adresses élogieuses qu'on lui présentait avec une douce résignation, et il y répondait avec une onction qui le faisait prendre pour un évêque par les jeunes élèves. Après avoir été à Spencer-

Wood pendant dix ans, il est rentré dans la magistrature comme juge de la Cour supérieure à Québec.

Il est physiquement et intellectuellement ce qu'il était, il y a trente ou quarante ans.

Les chênes tombent autour de lui et il reste debout : Le roseau plie mais ne casse pas ; une vie laborieuse mais sage et réglée dure longtemps.

On est porté quelquefois à regarder d'un œil jaloux les hommes dont la vie a été une suite ininterrompue de succès, on dit : « Quel chanceux ! »

On oublie que ce chanceux est un homme qui, pendant quarante ou cinquante ans, a travaillé dix ou douze heures par jour et n'a jamais cessé de cultiver, de développer ses qualités de cœur et d'esprit, de se rendre capable d'occuper honorablement les positions les plus élevées, les plus utiles à la société.

Ceux qui le critiquent pourraient, en l'imitant, mettre la chance de leur côté.

Ajoutons que les hautes positions et tous les honneurs dont il a été favorisé, il les doit uniquement à son mérite et à la haute idée qu'on avait de son talent et de son caractère, jamais à l'intrigue, à la sollicitation.

Il est plus facile de le critiquer que de l'imiter.



F.-X.-A. TRUDEL

(1894)

Voilà un caractère ! Voilà un homme !

On dira tout ce qu'on voudra, il avait des défauts, c'est vrai, comme toutes les natures fortement trempées, les esprits ardents, les caractères violents, mais c'était un homme.

Il avait des principes dont il exagérait la portée, il était agressif, injuste parfois en apparence, intransigeant, mais c'était un croyant sincère, convaincu et prouvant sa sincérité par ses actes ; il prêchait fort, mais il pratiquait ; il était vertueux et il avait du mérite à l'être, car il avait à vaincre un tempérament de feu ; c'est peut-être cette lutte contre lui-même et un travail de toutes les heures qui l'ont tué avant le temps.

Oui, c'était un croyant des temps anciens, un apôtre, un martyr, qui aurait pu être, quelques siècles plus tôt, un saint François-Xavier, un saint Ignace ou un saint Augustin ; un Godofroy de Bouillon montant, la croix sur la poitrine et l'épée à la main, sur les murs de Jé-

rusalem ; un Guise sous Henri II ou Henri III ; un paladin du moyen âge toujours prêt à tirer l'épée contre les ennemis de la religion.

Il n'aurait pas eu de peine à se convaincre que, pour sauver la foi, il fallait renouveler les autodafés.

Descendant d'une de nos plus anciennes et admirables familles canadiennes, il avait toute la ferveur religieuse et nationale et la vigueur morale et corporelle de ses ancêtres. Il était grand, robuste, blond, avec des yeux bleus, un teint brillant ; il portait une longue moustache et une impériale qui lui donnaient l'allure d'un militaire. Un beau type, il faut l'avouer, un peu l'air du général de Charette, capable d'ailleurs, comme lui, de se dévouer, de tout sacrifier pour le Pape, l'Église et même sa nationalité. Car, il faut le dire à sa louange, la religion et la patrie avaient dans son cœur des parts égales ; il était aussi bon Canadien que catholique. Il le prouva lorsqu'il entreprit, dans l'*Étendard*, la défense des Métis du Nord-Ouest. Ses écrits vigoureux contribuèrent puissamment à la chute du ministère Ross et du ministère Taillon et au succès du parti libéral-national.

Le programme catholique et l'*Étendard* furent ses deux œuvres principales, celles qui firent le plus de bruit autour de son nom.

Le programme catholique ! On ne dirait pas, aujourd'hui, qu'il a partout allumé des feux si ardents, soulevé des discussions si acrimonieuses !

Qu'est-ce donc que ce programme catholique ? Une déclaration solennelle par laquelle on s'engageait à agir, en toutes choses et en toutes circonstances, d'après les principes vraiment conservateurs et catholiques. On voulait réformer, purifier le parti conservateur et l'engager à être plus fidèle aux principes qu'aux hommes. Les chefs conservateurs eurent peur de cet enfant nouveau et cherchèrent à l'étouffer dans son berceau ; ils disaient que sa mission ne pouvait être que fatale au parti conservateur tel que constitué et servir les intérêts du parti libéral.

Il y avait aussi, dans ce dernier parti, un groupe indépendant qu'on appelait les Nationaux, qui répudiaient les idées trop avancées des anciens chefs libéraux. Les Nationaux et les Programmistes réunis ont fait arriver le parti libéral au pouvoir, à Ottawa, en 1873, et à Québec, en 1887.

Il n'y a pas de doute que l'*Étendard*, inspiré par Trudel, a puissamment contribué au succès du mouvement Riel et à l'avènement de M. Mercier, en lui assurant les sympathies d'une partie considérable du clergé.

C'est, en grande partie, pour lui donner plus de force dans la lutte qu'il avait entreprise contre les chefs conservateurs que le parti libéral prit le nom de National.

La mort de Trudel, les imprudences de M. Mercier et de ses amis, et ce qu'on appelle *Le scandale de la Baie des Chaleurs* détruisirent en peu de temps tout cet échafaudage politique élevé avec tant de peine, firent revenir le parti conservateur au pouvoir, et le parti libéral reprit son nom qu'il avait quitté pour satisfaire à des exigences plus ou moins incompréhensibles.

Peut-on exiger sérieusement que les Canadiens-Français renoncent à la politique plutôt que de porter le nom du parti qui a leur confiance, ou qu'ils s'appellent libéraux à Ottawa et nationaux à Québec ?

Peut-on espérer que les Anglais, pour faire plaisir aux Canadiens-Français, vont renoncer aux noms qui, en Angleterre comme au Canada, étiquètent les deux grands partis qui se disputent le pouvoir ? Prenons garde de ruiner le prestige de nos hommes publics aux yeux des autres races par des exigences déplacées.

La croisade religieuse et nationale faite par Trudel dans l'*Étendard*, de 1885 à 1890, a été puissante. Exagérée parfois sur certains points, elle a un peu secoué les consciences endormies

et fait pénétrer partout des sentiments de justice et d'honnêteté ; elle a appris à mieux juger les hommes des deux partis, à éviter la confiance illimitée ou la méfiance absolue dans un parti comme dans l'autre.

Trudel parlait et écrivait avec une vigueur, une conviction et une abondance d'arguments qu'on rencontre rarement ; ses écrits avaient fini par acquérir une précision et une concision qui manquaient à ses discours généralement longs et diffus. Il était devenu un des polémistes les plus instruits, les plus redoutables de notre époque.

Mais aussi quelle peine il se donnait, quelle recherches il faisait pour convaincre ses lecteurs !

Il travaillait constamment, la nuit surtout, jusqu'à quatre heures du matin ; il se couchait quand la fatigue lui faisait tomber la plume des mains. Il avait son lit près de son bureau, au quatrième étage de la maison où l'*Étendard* était imprimé.

A ce travail énervant joignons les malheurs domestiques, les embarras financiers, les ennuis et les déboires d'une position politique et religieuse pleine de responsabilités, d'une lutte quotidienne contre les adversaires les plus puissants et l'on comprendra pourquoi cet homme si

fortement constitué est mort à un âge si peu avancé.

A peine reçu avocat, il avait épousé l'une des filles de l'hon. Ls Renaud, cet homme remarquable sorti des rangs les plus humbles de la société et devenu l'un des plus grands commerçants du pays, l'un des chefs du parti conservateur, mort sénateur.

M. Renaud était alors millionnaire. Il n'épargna rien pour que le mariage de sa fille, avec l'un des jeunes hommes les plus estimés de l'époque, eût le plus grand éclat. Les cadeaux les plus riches, les souhaits de bonheur arrivèrent de partout. Ce fut le mariage le plus brillant de l'époque.

Un procès émouvant, douloureux, apprenait au public, il y a quelques années, à se méfier de ces apparences trompeuses.

La paix n'avait pas duré longtemps dans ce ménage couvert de fleurs et d'encens. Pourtant, rien de bien grave : des exagérations, des entêtements, des caprices, des incompatibilités d'humeur.

Pauvre Trudel ! Il a bien souffert, et il n'est pas étonnant qu'il soit mort d'une maladie de cœur. Il a commis des fautes, il avait un caractère et un tempérament difficiles à maîtriser, un esprit obtiné, d'une logique impitoyable et sou-

vent inopportune. Il avait les défauts de ses qualités.

C'est l'histoire de tous les hommes.

Les forts, les nerveux, les puissants sous le rapport physique et moral sont presque toujours impatients, violents, obstinés. Les doux, les modérés, les patients sont portés à la mollesse, à l'indifférence, à l'indécision.

Qui est sans péché ?

Trudel a eu une consolation, une seule : le respect et l'admiration de tous ceux qui savent apprécier le talent et la sincérité d'un homme.



THOMAS-J.-J. LORANGER

(1894)

L'un des hommes les plus instruits, les plus éloquents et les plus spirituels de son temps ; un esprit essentiellement français dont le fond était sérieux et la forme piquante, éblouissante, gracieuse, une étoile de première grandeur dans cette pléiade de talents qui ont brillé d'un si vif éclat de 1848 à 1867. L'un des chefs les plus populaires du parti conservateur, l'adversaire le plus redoutable des Papin, des Dorion, des Doutre et des Laflamme; l'émule des Cartier, des Morin et des Turcotte; l'orateur, avec Chauveau, des grandes circonstances, des fêtes patriotiques.

Il était petit, court, mais robuste et vigoureux ; sa voix était grêle et sifflante, mais il savait cependant le rendre presque agréable en la pliant à sa volonté et à son esprit.

Il y avait de la magie dans sa manière de parler, dans ses gestes, sa tenue, sa voix et son style. Il joignait à l'esprit le plus fin, le plus retors, une imagination de feu, un jugement légal. Il

était né avocat, orateur, avec l'amour du travail et le goût des lettres.

Aussi, dans la conversation, dans un salon, au palais ou à la tribune, devant des juges ou des jurés, en présence d'un auditoire instruit ou populaire, il avait peu d'égaux. Il était, avec Siméon Morin, l'orateur aimé des foules ; on allait loin pour les entendre et on revenait en répétant les bons mots, les fines reparties de Loranger.

Il était aussi dangereux à attaquer que Tailleur, ses adversaires avaient soin de ne pas trop le provoquer.

Un jour qu'il parlait à Laprairie, un individu l'interpella à tout instant ; il demanda à un de ses amis qui il était. On lui répondit qu'il sortait du pénitencier, et il continua son discours. L'individu l'ayant de nouveau interrompu, « Messieurs les électeurs, dit-il, laissez-le parler, il serait cruel de lui refuser ce plaisir, il en a été privé pendant si longtemps. »

Dans une grande assemblée tenue à Sainte-Rose, l'un des orateurs de la circonstance, un riche marchand de farine, l'avait attaqué un peu rudement, dans un langage peu correct, rempli de ce qu'on appelle des *cuirs*. Loranger ayant pris la parole après lui, dit :

« Messieurs, vous venez d'entendre M. X... C'est, comme vous le savez, un riche marchand

qui a fait sa fortune en vendant de la farine, mais après l'avoir entendu, vous devez être convaincus, comme moi, qu'il aurait fait une bien plus grande fortune dans le commerce de cuir. »

Il siégeait, un jour, à Montréal, dans une cause où un usurier demandait le paiement d'un billet d'une cinquantaine de piastres. On prétend que le juge Loranger avait eu à se plaindre de lui. L'avocat du défendeur, qui ne savait pas trop comment défendre son client, interrogea le demandeur et chercha à lui faire dire qu'il prêtait à la semaine, à raison de 50 pour cent. Le demandeur refusait de répondre, se contentant de dire qu'il faisait de grandes affaires.

« N'insistez pas, dit le juge, à l'avocat du défendeur, je comprends, le demandeur veut dire qu'il *vole* dans les hautes sphères de la spéculation. »

Une vieille fille refusait de dire son âge. Les avocats avaient beau la tourmenter, tout était inutile. Le juge leur dit, avec son air narquois, les yeux tournés vers le plafond : « Vous voyez bien, messieurs, qu'elle refuse de s'incriminer. »

Il faisait partie du cabinet, lorsque la question du choix de la capitale fut soulevée. L'excitation fut grande, on ne pouvait trouver une majorité ni pour Montréal, ni pour Québec, ni pour Toronto. La question fut déferée à la Reine qui

choisit Ottawa. Naturellement personne ne fut content, mais les partisans de Toronto et de Québec aimaient mieux que ce fût Ottawa que Montréal. Une motion de M. Piché, pour rejeter la décision de la Renie, fut adoptée ; le ministère Macdonald-Cartier donna sa démission ; le ministère Brown-Dorion fut formé et renversé, quarante-huit heures après. Les ministres conservateurs revinrent au pouvoir en changeant de portefeuilles pour éluder la loi, afin de n'être pas obligés de se faire réélire. C'est ce qu'on appelle le *double shuffle*.

Loranger, qui avait chaudement combattu pour Montréal, dans le cabinet, et avait eu à ce sujet avec Cartier des discussions acerbes, fut exclu du nouveau ministère.

A partir de cette époque, la mésintelligence qui régnait entre Cartier et Loranger s'aggrava de jour en jour. Cartier était absolu, arbitraire, rude parfois. Loranger, qui avait conscience de sa valeur, aurait eu besoin d'être traité avec ménagement. Il contribua puissamment à la chute du gouvernement sur le bill de la milice en 1862 et à faire arriver le ministère Macdonald-Sicotte. Ce fut la première tentative faite pour réagir contre l'hostilité du sentiment public à l'égard des libéraux avancés et favoriser les vues des conservateurs qui voulaient, comme Loranger, se séparer de leur parti, en mettant

de côté Brown et Dorion, les chefs du parti libéral. C'est l'origine du parti national qui, en 1862, comme en 1873 et 1887, donna le pouvoir aux libéraux et disparut. Peu de temps après la formation du nouveau ministère, M. Sicotte, découragé, donna sa démission pour monter sur le banc, et M. Loranger fut lui-même nommé juge.

Il administra d'abord la justice dans les districts de Beauharnois et de Saint-Jean et devint ensuite juge à Sorel. On regrette toujours que des hommes si brillants quittent la politique où ils auraient pu être si utiles et faire tant honneur à leur pays.

Sur le banc comme au Barreau ou à la tribune, Loranger eut de grands succès et rendit, dans des causes émouvantes, des jugements remarquables. Quand il venait siéger à Montréal, nous manquions rarement, un certain nombre, la chance d'aller l'entendre ! C'était fête pour nous. Il trouvait moyen d'être éloquent dans les causes les plus arides, dans la discussion des questions les plus abstraites de droit civil ou constitutionnel.

Sa carrière d'avocat et de jurisconsulte a été bien remplie. Il a plaidé devant la Cour seigneuriale la cause des censitaires, et l'on peut voir sa figure si fine dans le tableau qui fait revivre une séance de ce tribunal. Dans la fa-

meuse cause de Lériger dit Laplante, il s'est distingué devant le Conseil privé ; c'était la première fois qu'un avocat canadien se faisait entendre devant ce haut tribunal.

Lorsqu'il plaidait à la Cour criminelle, il y avait foule pour l'entendre. C'est là surtout que son esprit fin, rusé, éclatant, déployait toutes ses ressources. Dans cette cause de meurtre de Parent et Simpson, que j'ai mentionnée en parlant de Morin, il fut merveilleux. Morin avait été émouvant, solennel, dramatique ; Loranger se montra fin, caustique, ironique, subtil. Il fit de la gymnastique sur des pointes d'aiguilles, sur des lames de rasoir. La grande question, dans cette cause, le point important, c'était d'établir qu'un arbre trouvé sur le corps du défunt n'avait pas été coupé par l'accusé.

Loranger parla un quart d'heure pour prouver que les coches de la hache ne correspondaient pas aux entailles de l'arbre.

Il laisse, pour attester ses connaissances légales, la condification des lois provinciales et deux volumes de commentaires sur notre Code civil.

Il n'était pas parfait, il avait ses défauts, les défauts des hommes nerveux, ardents et ambitieux ; mais il faut lui pardonner beaucoup, parce qu'il a beaucoup aimé les siens.

Le patriotisme est héréditaire dans la famille

Loranger, les cœurs y sont aussi français que le nom.

C'était un patriote ; il l'a prouvé en consacrant les dernières énergies de sa vie au progrès et à l'avenir de l'Association Saint-Jean-Baptiste.

Un jour, en 1884, j'eus l'idée de m'adresser à lui pour lui demander s'il accepterait la présidence de cette société, et s'il consentirait à entreprendre la construction d'un édifice qui serait non seulement un lieu de réunion pour la famille canadienne, mais un musée et un institut littéraire et scientifique, dont les revenus pourraient être consacrés à des œuvres utiles, sérieuses et pratiques.

Il trouva l'idée bonne, le programme patriotique et se donna beaucoup de peine pour le mettre à exécution.

C'est sous sa présidence que le terrain de la rue Craig fut acheté et qu'on y fit la bénédiction de la première pierre. Plus tard, l'Association jugea à propos de construire sur la rue Saint-Laurent et vendit le terrain de la rue Craig avec un profit qui lui fut d'une grande aide.

Les deux jugs Loranger ont attaché leur nom aux modestes et difficiles commencements de cette œuvre dont ils ont su apprécier le but et prévoir les heureux résultats.

Un jour viendra où l'on comprendra les mo-

tifs de ceux qui ont fait des sacrifices pour faire de la société Saint-Jean-Baptiste un boulevard, une citadelle nationale, une puissante association de protection et de secours mutuels dont les bras s'étendront dans toutes les parties de l'Amérique pour aider tout ce qui sera français et catholique.

Le juge Loranger avait une haute idée de l'influence que l'Association Saint-Jean-Baptiste était appelée à exercer sur les destinées de la nationalité canadienne-française, et il croyait que la fédération des sociétés Saint-Jean-Baptiste du Canada et de l'Amérique, et la construction de l'édifice national donneraient à cette Association les moyens pratiques d'accomplir sa mission.

Il prenait plaisir à répéter que l'Association Saint-Jean-Baptiste avait été fondée en 1834, à la veille des troubles politiques, pour remplacer la Chambre d'Assemblée que les gouvernements du temps empêchaient de délibérer, pour servir d'organe et d'interprète aux défenseurs de nos libertés politiques. Il disait qu'on devrait la conserver et la fortifier pour les luttes de l'avenir.



RODRIGUE MASSON

(1894)

Mon père demeurait au Sault-au-Récollet, dans le bassin que la rivière Ottawa forme tout près du couvent du Sacré-Cœur. C'était le chemin que prenaient les gens de Terrebonne allant à la ville.

Je me souviens comme nous nous empressions, mes frères et moi, de sortir de la maison pour saluer M. Joseph Masson, quand il passait comme un éclair.

Notre père nous avait souvent raconté l'histoire de la fortune de M. Masson ; nous la connaissions par cœur ; nous nous amusions quelquefois à faire des calculs sur le nombre de tombereaux nécessaires pour transporter cette fortune en piastres, en trente sous et en *copies* de Montréal à Terrebonne.

Le nom de M. Masson et ses trésors miroi- taient dans nos rêves d'enfants.

M. Masson a laissé une nombreuse famille,

plusieurs fils dont les plus connus sont l'honorable Edouard Masson qui fut l'un des hommes les plus spirituels, les plus aimables et les plus prodigues de son temps, et celui qui fait le sujet de cette notice biographique.

Il est un fait regrettable, que les amis de leur pays déplorent souvent, c'est que la plupart des fils de nos hommes remarquables par leur fortune ou leurs talents, ne profitent guère des avantages que leur naissance leur donne. Que sont devenues ces nobles et vieilles familles dont les noms glorieux illuminent notre histoire ? Que sont devenues ces grandes maisons de commerce fondées par les Canadiens-Français ?

La tradition, l'enchaînement manque, on est toujours à recommencer.

On ne peut faire ce reproche à Rodrigue Masson ; il a su profiter de l'éducation et de la fortune que son père lui a données et des talents dont la Providence l'a doué, pour être utile à son pays.

Il a été député, ministre à Ottawa, lieutenant-gouverneur de la province de Québec ; il est maintenant sénateur et membre du Conseil de l'instruction publique. Il a rempli toutes ces charges avec honneur pour lui et ses compatriotes. Quoique sincèrement conservateur, il n'a pas craint, en différentes circonstances, de mani-

fester une parfaite indépendance de caractère à l'endroit de son parti.

Ses adversaires cependant prétendent que, vu sa fortune et son influence, il n'a pas été aussi indépendant qu'il aurait dû l'être dans l'intérêt de ses compatriotes. Il s'est tu quelquefois, mais il n'a pas protesté, il a laissé faire, il s'est lavé les mains.

Pouvait-il et devait-il faire plus ?

Il pourrait dire peut-être : « A quoi m'aurait servi de me mettre en désaccord sur un point avec un parti dont j'approuvais la politique générale, pour faire arriver au pouvoir un parti dont je condamnais les principes. » Ce raisonnement peut être juste dans les circonstances ordinaires, quand il s'agit de questions de peu d'importance ; mais il est condamnable quand l'honneur, la dignité, les plus graves intérêts d'un pays sont en jeu.

On dit que, sur la question des écoles, de la langue française, des troubles du Nord-Ouest, de l'exécution de Riel, il aurait pu prendre une position plus conforme à ses déclarations et à ses protestations passées. On l'accuse de n'avoir pas, dans l'espace de vingt ans, trouvé le moyen d'affirmer son indépendance et son impartialité d'une manière sérieuse et efficace.

Il est vrai que ce reproche peut s'appliquer à presque tous les hommes politiques des deux

partis, mais ils sont rares ceux qui, comme M. Masson, peuvent être indépendants sans ruiner leur influence et leur avenir.

On entend quelquefois des hommes politiques dire : « Je voudrais bien être indépendant, je donnerais une leçon au gouvernement. » Malheureusement ceux qui peuvent l'être et peuvent donner l'exemple ne font pas mieux. Avouons que pour être indépendant dans un pays où l'esprit de parti et l'intérêt personnel exercent tant d'empire, il faut se résigner à être isolé, à passer pour capricieux et impraticable.

Et puis, l'expérience et la réflexion démontrent que les Canadiens-Français ne peuvent, sans danger, s'isoler, faire bande à part, qu'il faudrait de bien graves raisons pour les justifier de prendre une pareille position.

On prétend que, privément, M. Masson a souvent donné des conseils et des avertissements à ses amis politiques et on affirme avec raison et avec plaisir qu'au moins il a conservé intacte sa réputation personnelle. Dieu merci ! On ne l'a jamais accusé de s'être servi de sa position pour favoriser indûment ses intérêts personnels ou ceux de nos parti. Sa conduite a toujours été digne, morale, sa vie bonne, studieuse, respectable, ses manières, sa conversation et sa tenue, celles d'un gentilhomme. C'est toujours un honneur et un avantage pour un peuple d'être re-

présenté par des hommes de cette valeur. Ils nous conservent cette réputation de politesse, d'urbanité et de savoir-vivre que nos pères nous ont faite et à laquelle les gouvernements anglais et les étrangers en général ont toujours rendu hommage.

Il faut bien avouer que plusieurs de nos hommes publics laissent à désirer sous ce rapport. Ils n'ont pas plus hérité de la délicatesse que des principes des Lafontaine, des Viger, des Cherrier, des Dorion.

M. Masson est nerveux, impressionnable, ses mouvements sont vifs, sa parole chaude, sa voix vibrante : c'est dire qu'il est orateur. Il parle facilement, avec une grande volubilité. Lorsqu'il était à la tête des conservateurs, combattant contre le ministère Mackenzie, il faisait des discours véhéments, violents même. Il luttait avec la fougue d'un soldat montant à l'assaut d'une citadelle ; du train qu'il y allait on eût juré qu'il ne finirait pas sans planter son drapeau dans le camp ennemi. Sa nervosité nuisait à l'effet de sa parole ; il s'emportait, comme un cheval qui prend le mors aux dents, et sa parole bruyante, précipitée, étourdissait la Chambre.

Cependant, il s'exprimait toujours bien, dans un langage correct, et la députation, comme le peuple, aimait l'entendre.

La famille Masson a droit d'être fière de lui,

et sa nationalité de le réclamer comme un de ceux qui l'honnorent le plus par leur caractère, leurs convictions, leur probité et leur intelligence.



J.-A. MOUSSEAU

(1894)

Un homme de talent encore, mort trop jeune, à un âge où il aurait dû commencer à jouir des fruits de son travail, lorsqu'il commençait à se plaire sur le banc où on l'avait placé un peu malgré lui.

Un excellent homme, très français, très catholique, le meilleur des époux et des pères de famille, rempli de bons sentiments et de principes solides, mais d'une morale facile en politique, comme presque tous les hommes de son temps. Aimant cette politique, cette vie d'émotions, de jouissances et de déboires, de triomphes et d'humiliations que les ambitieux aiment pour les honneurs ou l'argent qu'elle procure parfois, les patriotes, pour le bien qu'ils peuvent y faire.

Mousseau a le mérite de s'être fait lui-même.

Lorsqu'il arriva à Montréal pour étudier le droit, il n'avait presque pas fait d'études classiques. Pourtant, il a été avocat, jour-

naliste, député, ministre à Ottawa, premier-ministre à Québec, il a beaucoup écrit et parlé, et ses discours comme ses écrits étaient bien faits.

C'était une bonne tête munie d'un jugement sain, d'une grande mémoire et d'une vive imagination. C'était surtout un travailleur, un piocheur, passant des nuits entières à étudier, à consulter ses auteurs, à préparer ses plaidoyers ou ses écrits. Souvent après avoir plaidé toute la journée, il se remettait au travail, à huit heures, le soir, pour continuer jusqu'à trois ou quatre heures du matin. Il se tenait éveillé en prenant une dizaine de tasses de café et souvent d'autres stimulants. Habitude funeste !

J'étais son associé, lorsque nous fondâmes l'*Opinion Publique*. C'était en 1870. M. Desbarats venait d'ouvrir un atelier d'imprimerie et de fonder un journal anglais, dans le but d'exploiter un procédé nouveau de gravures appelé Leggotypie. Le journal anglais, illustré au moyen de ce procédé, semblait avoir du succès; je proposai à Mousseau de suggérer à M. Desbarats d'avoir un journal français du même genre. Le projet plut à Mousseau, fut accepté par M. Desbarats ; nous formâmes une société et l'*Opinion Publique* fut fondée. Elle eut un succès sans précédent et atteignait, en deux ans, le chiffre énorme, à cette époque, de 12 à 13,000

abonnés. Tous les écrits étaient signés et chacun écrivait ce qu'il voulait dans un sens politique ou dans l'autre. Cette liberté rendait la rédaction piquante et plaisait aux deux partis. Mais cette entente salubre cessa, lorsque mes deux associés voulurent publier un article pour défendre le gouvernement accusé d'avoir accordé l'entreprise du chemin de fer du Pacifique à sir Hugh Allan, moyennant le paiement d'une somme considérable pour des fins électorales. Comme on refusait de me laisser exprimer une opinion différente sur cette question, je me crus obligé de protester, de menacer de retirer mon nom du journal, si on ne tenait pas compte de mes protestations. L'article ayant paru, je donnai ma démission. Si j'avais attendu deux mois, j'aurais été maître de la situation, car le gouvernement conservateur donna sa démission et les libéraux arrivèrent au pouvoir. J'aurais conservé l'*Opinion Publique* dont j'étais le véritable père.

Que de déboires et d'ennuis m'a valu cette conception exagérée de l'honneur dans cette affaire !

Le rôle politique de Mousseau n'a pas été brillant ; il a servi son parti comme bien d'autres avec le zèle d'un homme qui croit que la fin justifie les moyens. Après Dieu, c'est au parti con-

servateur qu'il croyait le plus ; tout était permis pour le triomphe de ce parti.

On lui joua un mauvais tour, quand on le força de donner son portefeuille fédéral à Chapleau pour prendre le sien à Québec. La succession était onéreuse. Placé en face d'un coffre vide et de besoins considérables, d'adversaires redoutables, aux prises avec Mercier, l'homme le plus habile, le lutteur le plus infatigable et le plus vigoureux que notre monde politique ait produit, entouré d'amis auxquels il ne pouvait rien refuser, il ne chercha qu'à adoucir le plus possible les ennuis de sa position, à alléger le poids de son fardeau. Lui qui avait travaillé avec tant d'enthousiasme pour l'établissement de la Confédération, il fut forcé d'admettre et d'arriver à la conclusion qu'elle ne donnait pas aux provinces les moyens de faire ce que leur développement exigeait, qu'elle avait été injuste surtout pour la province de Québec qu'on avait dépouillée de ses droits de douane, sa principale source de revenus, sans compensation suffisante.

Mousseau eut la bonne pensée, il faut lui en tenir compte, de demander la révision du pacte fédéral sous ce rapport et de poser, comme programme, que les sommes payées aux provinces pour les dépenses de leur administration devaient être augmentées, soit en basant le subsidé

de 80 cents par tête sur le chiffre de la population, soit en tenant compte à la province de Québec des dettes qu'elle avait contractées pour la construction de chemins de fer utiles aux autres provinces de la Confédération. Le gouvernement fédéral accepta cette dernière proposition et y donna effet, sous le ministère Ross, en mettant au crédit de la province de Québec une somme de cinq millions de piastres dont il s'engagea à lui payer l'intérêt tous les ans. Mousseau ne fut pas assez longtemps au pouvoir pour récolter les fruits de l'idée qu'il avait semée. Ceux qui demandaient, à grands cris, une politique d'économie ne trouvèrent pas chez Mousseau l'énergie que les circonstances exigeaient. Pas plus que Chapleau, et, plus tard, Mercier, il eut le courage de réagir contre le système d'administration en vigueur depuis bien des années.

La pauvreté de la plupart de nos hommes publics est une source de dangers et de tentations, quand ils n'ont pas appris à se contenter de peu, à vivre comme vivaient les Lafontaine, les Morin, les Viger et les Papineau. Ils sont rares les hommes qui, en face de besoins pressants, de créanciers acharnés, ne se croient pas autorisés à accepter des faveurs en échange de services ministériels ou parlementaires. D'abord, c'est pour le parti, c'est pour les élections ;

mais la pente est facile, on finit par confondre l'intérêt du parti avec son propre intérêt, on mêle les comptes.

C'est le mal de notre temps, le fléau des institutions démocratiques. Ceux qui ont introduit ce virus politique parmi nous ont une grave responsabilité devant Dieu et devant les hommes.

Les scandales révélés, les abus commis ont profondément humilié les hommes sincèrement catholiques et canadiens-français. Nos ennemis en ont tiré des conclusions et des comparaisons cruelles pour notre foi et notre patriotisme.

Il y a là une réforme immense à faire, une réforme digne de tous les grands esprits et des nobles cœurs qui s'intéressent à l'honneur de la religion et de la patrie, à l'avenir de la société.

Sous des apparences de colosse, Mousseau n'était ni assez fort, ni assez énergique pour conduire la barque de l'État dans un moment aussi difficile. On le força à comprendre que son intérêt et celui de son parti lui faisaient un devoir de se retirer et d'accepter une place de juge.

Il n'a pas eu le temps de donner sa mesure comme magistrat; mais son jugement sain, son esprit droit, son désir d'être juste et son amour du travail en auraient certainement fait un juge

distingué. Les déboires de la politique avaient considérablement modifié son caractère ; mais lorsque je l'ai connu intimement, c'était l'homme le plus heureux du monde.

Excellente nature qui cherchait constamment le bonheur pour lui et pour ceux qui l'entouraient, sa femme, ses enfants, ses amis. Toujours satisfait, content de lui-même et des autres, voyant tout en beau, se croyant riche, quand il n'avait pas le sou, calme et souriant au milieu des épreuves, convaincu que tout ce qui lui arrivait était pour le mieux, plein de foi en la Providence, de confiance en son avenir, convaincu qu'il serait tout ce qu'il voudrait, voyant toujours l'arc-en-ciel à travers les nuages de l'horizon ; un bon dîner, un verre de vin, une promenade, un rien lui faisait oublier tous les ennuis que ses dettes lui causaient.

Quand l'épreuve était trop forte, il allait au confessionnal, communiait et retrouvait toute son énergie, toute sa gaieté.

Rien ne le décourageait. Un jour, un ami lui disait :

— Si tu étais condamné à être pendu, trouverais-tu moyen d'avoir des illusions ?

— Certainement, répondit-il, je dirais que la corde va casser.

Il n'avait pas cinquante ans, lorsqu'il est mort. C'est mourir bien jeune, quand on aime

tant la vie, qu'on est fait pour être heureux.

Cependant, il se résigna facilement et promptement à partir pour l'autre monde ; il ne songea qu'à se bien préparer pour faire le grand voyage.

Il garda jusqu'à la fin sa sérénité d'âme. Il passa les dernières heures de sa vie à constater les progrès de la maladie, à se regarder mourir. Il vint un moment où il dit au juge Mathieu qui était à son chevet : « Tiens, je ne te vois plus, et j'ai de la peine à parler... c'est la fin. »

Il a été fort regretté, car sa bonté, sa douceur, sa bienveillance, sa libéralité et sa bonne humeur lui avaient fait beaucoup d'amis.



L.-O. LORANGER

(1894)

Thomas-Jean-Jacques Loranger avait deux frères plus jeunes que lui, Joseph-M. Loranger et L.-Onésime Loranger, tous deux avocats, ses associés et les héritiers de sa clientèle. Joseph est mort, il y a quatre ans, sincèrement regretté de tous ceux qui avaient pu apprécier ses charmantes qualités d'esprit et de cœur. Mais c'est Onésime qui a hérité surtout des talents du frère aîné, de ses aptitudes pour le droit et la politique, de son esprit vif, brillant et perspicace. Il a moins d'imagination et de brio, mais plus de précision dans l'esprit, de clarté dans le langage et de prudence dans le caractère. Plein d'urbanité, lui aussi, dévoué à sa famille, à ses amis, juste pour ses adversaires, laborieux, instruit, religieux. Il a une âme chaude, sympathique, une intelligence bien équilibrée, un tact remarquable.

Il a été échevin, député, ministre, il aurait pu être premier-ministre et on dit qu'il pourrait

l'être encore. Son nom a été souvent mêlé à certaines combinaisons ministérielles. Il n'y a pas de doute qu'il possède la plupart des qualités nécessaires pour jouer un rôle politique et que son tact, ses manières, ses connaissances, son esprit logique, fin et diplomatique en feraient un premier-ministre recommandable, un digne représentant de sa nationalité.

Mais à tout il a toujours préféré être avocat et, maintenant qu'il est juge, il est trop prudent pour courir les hasards et les aventures de la politique.

Son expérience personnelle et celle de son frère ne sont pas de nature à le faire rentrer dans le chemin poudreux qu'il a quitté. Il est arrivé à la conclusion que, pour réussir dans la politique, il faut être avant tout un homme de parti, qu'il n'y a pas de place ici pour ceux qui se croient obligés, dans certaines circonstances, de différer d'opinion avec leurs amis.

Il a voulu être indépendant comme son frère, sortir des rangs de temps à autre, et il s'est aperçu que c'était un jeu dangereux.

En 1864, il était du nombre des conservateurs qui condamnaient la Confédération. Le nouveau système établi, il l'accepta disant qu'il ne restait plus qu'à le faire fonctionner le mieux possible. En 1872, au milieu de l'agitation

produite par la question des écoles du Nouveau-Brunswick, il approuva la formation du parti national dans le but d'unir les hommes de bonne volonté des deux partis et, peu de temps après, il rentra dans les rangs du parti conservateur pour ne plus en sortir. On a beaucoup critiqué ce revirement soudain ; mais, comme je l'ai dit plus haut, M. Loranger est un homme prudent et pratique ; il est mesuré dans sa conduite comme dans ses discours, jamais de coups de tête, ni d'enthousiasme, il ne fait et ne dit que ce qu'il croit utile ou opportun.

Patriote, toutefois, convaincu que la nationalité canadienne-française a une mission à remplir sur le continent américain, dévoué aux intérêts nationaux et à l'Association Saint-Jean-Baptiste. Comme son frère, il a voulu attacher son nom à la réorganisation de l'Association et à la construction de l'édifice national. En 1874, lorsque nous résolûmes de réunir à Montréal toutes les forces nationales et de donner au monde le spectacle imposant de notre vitalité, c'est à lui que nous nous adressâmes pour prendre la direction de l'organisation. On se souvient de l'éclat de cette belle fête et du retentissement qu'elle eut dans le Canada et l'Amérique.

Il est mesuré, discret dans son patriotisme comme en toutes choses. Il a, un jour, résumé

ses principales idées politiques et nationales dans les paroles suivantes ;

« Je suis, dit-il, opposé à tout changement
» dans la constitution du pays, car je suis con-
» vaincu que notre nationalité en souffrirait,
» que notre intérêt est de rester dans le *statu quo*
» jusqu'à ce que nous soyons assez forts pour
» nous conserver.

« Qu'on étudie tous les changements de con-
» stitution qui ont eu lieu et l'on verra qu'ils ont
» été faits contre notre intérêt sous le contrôle et
» l'inspiration d'hommes naturellement dispo-
» sés à favoriser les influences qui nous sont hos-
» tiles. Les efforts de ceux qui veulent conser-
» ver la nationalité doivent avoir pour objet la
» possession du sol, le défrichement des terres
» incultes, la colonisation. Ils doivent compter
» sur l'influence du nombre, s'appliquer par
» conséquent à empêcher nos compatriotes de
» partir et à faire revenir ceux qui sont partis.
» Quand nous aurons le sol et le nombre, il fau-
» dra bien compter avec nous et nous pourrons
» résister à tous les changements.

« Au point de vue national comme sous le
» rapport matériel, je ne vois pas ce que nous
» pourrions gagner à un changement de consti-
» tution que nous ne pourrions contrôler.
» Mieux vaut pour nous profiter de la constitu-

» tion actuelle et des avantages qu'elle nous
» donne pour nous renforcer par l'éducation et
» la colonisation. Notre gouvernement provin-
» cial devrait faire passer avant tout la colonisa-
» tion, consacrer toutes les ressources de la
» province au défrichement des terres. Là est
» le salut national. »

Ces paroles méritent d'être méditées.

N. B. Le juge Loranger célébrait l'année dernière le cinquantième anniversaire de son admission au barreau, et les avocats de Montréal lui présentaient à cette occasion une adresse de félicitations et lui offraient un banquet. Les éloges et les appréciations les plus flatteuses de sa carrière légale lui arrivaient de tous côtés et il les méritait.

Au barreau, au conseil municipal, à la Chambre, dans la magistrature, il a fait honneur à sa famille, à ses compatriotes.

Il a accepté la présidence du bureau d'administration de l'hôpital Notre-Dame, l'une des bonnes œuvres du docteur E.-P. Lachapelle, et assumé la lourde responsabilité de mettre cette institution nationale en état d'accomplir sa noble mission. Il a fait un appel chaleureux à la générosité publique et la population canadienne-française a répondu en souscrivant la somme qui était requise.



TABLE DES MATIÈRES

	PAGES
S. G. Mgr Paul Bruchési	11
Le curé Labelle	41
L.-A. Jetté	49
F.-X.-A. Trudel	62
Thomas-J.-J. Loranger	69
Rodrigue Masson	77
J.-A. Mousseau	83
L.-O. Loranger	91

BNQ



000 334 089